



DOSSIER D'INSCRIPTION

LES DOCUMENTS À REMPLIR

- La fiche d'informations générales ;
- La fiche d'expression de besoin ;
- Le questionnaire complémentaire « pour mieux vous connaître » ;

LES PIÈCES À FOURNIR

- Une copie du livret de famille (à défaut l'acte de naissance de l'enfant ou la déclaration de grossesse)
- Un justificatif de domicile à Versailles de moins de 3 mois
- S'il y a lieu l'attestation d'éligibilité aux minima sociaux

Suite à l'étude de votre dossier et à la commission d'attribution de places, nous vous informerons de la possibilité ou non d'accueillir votre enfant.

- Dans le cas où nous avons la capacité d'accueillir votre enfant, nous vous contacterons pour convenir d'un rendez-vous afin de faire connaissance, vous présenter notre établissement et son fonctionnement.
A la suite de ce rendez-vous, si vous confirmez votre souhait de rejoindre notre crèche, nous vous enverrons les documents d'admission. Pour réserver votre place, nous vous demanderons le versement d'un acompte.
- Si malheureusement, nous n'avons pas la possibilité d'accueillir votre enfant cette année, nous vous ferons parvenir un mail afin de savoir si vous souhaitez que l'on conserve votre dossier en liste d'attente ou si vous préférez vous désister.

***RGPD :** en remplissant le dossier d'inscription puis le dossier d'admission et en signant le contrat d'accueil, vous fournissez à l'association Ô Comme 3 Pommes des données personnelles vous concernant. Nous collectons et traitons ces données personnelles conformément à la réglementation applicable. De plus amples informations sont disponibles dans notre « Politique de Confidentialité (<https://ocomme3pommes.com/politique-de-confidentialite>) ou peuvent être obtenues en contactant inscription@ocomme3pommes.com.*



POURQUOI CHOISIR NOTRE ASSOCIATION ?

Notre association est une association créée et gérée par des parents pour leurs enfants.

L'association *Ô Comme 3 Pommes* a pour objectif l'accueil et l'éducation des enfants de 10 semaines à 4 ans révolus, au sein d'unités dédiées, avec un soin particulier porté au respect de leur personnalité, pour favoriser leur autonomie et leur épanouissement.

L'encadrement des enfants et l'animation pédagogique sont assurés par des professionnels qualifiés : puéricultrices, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance. Notre association est gérée bénévolement par un conseil d'administration composé d'un groupe de 9 à 12 parents. Ils accompagnent la direction dans la gestion de la crèche.

Notre crèche est agréée et régulièrement contrôlée par la PMI et la Caisse d'Allocations Familiales. Par ailleurs, notre association est activement soutenue par la mairie de Versailles.

En tant que parents, vous êtes les premiers éducateurs de vos enfants. Nos professionnels ont besoin de votre collaboration pour assurer le développement et l'épanouissement harmonieux de votre enfant.

Nous comptons sur votre implication dans la vie de l'association, pour que votre crèche soit véritablement la deuxième maison de votre enfant.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Bandeau réservé à la Direction

DOSSIER REÇU LE :

POUR LE :

NOM :

DATE DE NAISSANCE :

HORAIRES / NBR JOURS :

INFORMATIONS PERSONNELLES (à compléter de manière lisible)

| | Parent | Parent |
|---|--------|--------|
| NOM | | |
| PRÉNOM | | |
| ADRESSE <i>(Si déménagement future adresse ; date)</i> | | |
| TÉLÉPHONE | | |
| EMAIL | | |
| PROFESSION | | |
| LIEU DE TRAVAIL | | |
| TEMPS PLEIN / PARTIEL | | |
| HORAIRES DE TRAVAIL | | |
| ÉLIGIBLE AUX MINIMA SOCIAUX | | |

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR :

| Nom/Prénom | Date de naissance ou présumée | Demande de place pour le (date) : |
|------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |

INFORMATIONS FAMILIALES :

| | |
|---|---|
| - Nombre d'enfants à charge : | Prénoms / Date de naissance / École des frères et sœurs : |
| - Avez-vous un enfant porteur de handicap ? | - |
| - Situation de famille : | - |
| | - |
| | - |



FICHE D'EXPRESSION DES BESOINS DES FAMILLES

La crèche Ô Comme 3 Pommes est ouverte de 8h à 19h, du lundi au vendredi, sauf jours fériés et périodes de fermeture.

Les enfants sont accueillis entre **8h et 9h30**, et sont récupérés par leurs familles entre **16h45 et 19h**. Une marge de 10 min est à prévoir avant pour les transmissions.

**L'entrée effective de l'enfant est précédée par une période d'adaptation d'une semaine.*

| | | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------------|-------|-------|-------|----------|-------|----------|
| Arrivée | 8h00 | | | | | |
| | 8h30 | | | | | |
| | 9h00 | | | | | |
| Départ | 17h00 | | | | | |
| | 17h30 | | | | | |
| | 18h00 | | | | | |
| | 18h30 | | | | | |
| | 19h00 | | | | | |
| Enfant Absent | | | | | | |

La crèche propose des contrats à temps plein ou à temps partiel.

Il est important de définir vos besoins réels en amont pour bien appliquer le contrat ensuite : la présence de votre enfant doit se rapprocher au maximum de ce qui est prévu dans le contrat.



LA VIE ASSOCIATIVE

L'association est administrée grâce au bénévolat des parents.

À la crèche *Ô comme 3 Pommes*, la collaboration entre parents, professionnels et enfants est au cœur de notre fonctionnement. Dans cet esprit de coopération, nous avons mis en place diverses commissions où les parents peuvent s'investir et contribuer à la vie quotidienne et au bien-être de la crèche. Chaque commission offre des opportunités uniques de partager vos compétences, vos passions et votre temps pour enrichir l'expérience de nos enfants.

Cocher la ou les commission(s) dans lesquelles vous souhaiteriez potentiellement vous investir :

Conseil d'administration : Le CA accompagne la direction dans la gestion de la crèche. Il demande une disponibilité régulière avec 1 réunion 1x/mois.

Le CA est composé de parents ayant des compétences spécifiques, nécessaires au fonctionnement de la crèche (juridique, ressources humaines, contrôle de gestion, comptabilité, secrétariat, informatique, gestion de projet, communication) mais aussi de parents simplement motivés à s'investir.

Jardinage : La commission jardinage est dédiée à la création et à l'entretien des espaces verts et extérieurs de notre crèche.

Coup de pouce : La Commission Coup de Pouce est conçue pour apporter une aide précieuse et polyvalente au personnel de notre crèche en répondant ponctuellement à différents besoins pratiques de l'établissement (bricolage, couture, informatique, photocopies...)

Communication : La Commission Communication a pour but de relayer les informations importantes sur divers canaux de communication (affiches, newsletters, site internet...)

Événementiel : La Commission Événementielle soutient les professionnels dans la planification et la réalisation des temps forts / événements marquants de l'année. Elle organise également des activités supplémentaires pour les familles (conférences informatives sur des sujets divers, troc saisonniers...)

Musique : La Commission Musicale est dédiée aux parents passionnés de musique qui souhaitent partager leur amour et leurs talents avec les enfants de notre crèche.

